

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission du Football Féminin

REUNION DU 13/05/26 – PV N°31

Présents : François BARZIC, Olivier DUBUISSON, Annick COUEFFEC, Katya GOZZO

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

CORRESPONDANCE

FC POLLESTRES : du 06/05/26, demandant à reporter le match D1F du 13/05 POLLESTRES / PRADES au week-end des 23-24/05/26 (journée de championnat pour les 2 clubs le 17/05 et Challenge Le Goff le 14/05). Vu l'accord écrit du club adverse, la Commission donne avis favorable.

FC BAGES VILLENEUVE et FC DES ASPRES : des 07 et 09/05/26, concernant le match de rattrapage D2 F BAGES VILLENEUVE / FC DES ASPRES du 24/05/26 (remis du 10/05/26).

- Dans 1 premier temps la Commission rappelle que selon l'Article 8 des épreuves officielles : en aucun cas, les matches « aller et retour » ne peuvent se jouer sur le même terrain, à moins qu'il ne soit habituellement utilisé par les deux clubs intéressés.
- Rappelle également que la fin de ce championnat est fixée au 17/05/26.
- Les deux clubs n'ayant trouvé aucun accord commun pour disputer cette rencontre ; la Commission maintient sa décision : match à jouer le 24/05/26 ou avant en semaine sur accord écrit des deux clubs.
- Si le match ne se joue pas le dossier sera transmis à la Commission des Règlements et Contentieux avec toutes ses conséquences pour le/les club(s) fautif(s)

FC CORBIERES MEDITERRANEE : du 10/05/26, demandant le report du match U15 F Territoire du 16/05/26 ASC ST NAZAIRE / FC CORBIERES MEDITERRANEE au 23/05/26. Vu l'accord écrit du club adverse, avis favorable.

FC POLLESTRES : du 11/05/26, demandant à jouer le match U15 F du 12/05 PRADES / POLLESTRES le 20/05/26. Vu l'accord écrit du club adverse, avis favorable.

.....

Finalistes de la Coupe du Roussillon U17F : AS PRADES et FC CERET

La coordonnatrice,
Annick COUEFFEC

